

Copie verte

s.C.41.104.0. - ZW/hz

Berne, le 11 février 1974.

Note au Chef du Département

Coupures budgétaires

1. L'exercice auquel nous convie le Département des finances est trop unilatéralement budgétaire et insuffisamment macro-économique.

Cette constatation implique deux conséquences.

- a) Si l'on admet - hypothèse vraisemblable - une certaine déflation en 1974 et ultérieurement, la politique budgétaire doit être expansive. En d'autres termes, un certain déficit des finances publiques est souhaitable pour relancer la demande. Si la politique budgétaire est trop restrictive, la déflation en sera accentuée.
- b) Si l'on admet l'hypothèse de la déflation, il y a lieu de veiller à ne pas l'exporter vers les pays les plus défavorisés car, à court de fonds et dans l'impossibilité de s'en procurer, ils freineront leurs importations de produits manufacturés. Cette situation ne serait guère souhaitable pour nos industries d'exportations qui ne trouveraient plus de débouchés sur ces marchés. La tendance déflationniste s'accentuerait à partir d'eux dans les pays industrialisés.

A cet égard, contrairement à l'opinion répandue, les fonds ouverts pour l'aide financière et pour l'aide au développement prennent une signification commerciale qui dépasse la conception altruiste qu'on s'en fait habituellement.

2. L'hypothèse d'un taux annuel moyen d'inflation de 10 %, retenu par les Finances, est viciée au départ. Il serait préférable de travailler sur une fourchette indiquant un taux minimum d'inflation, un taux moyen et un taux maximum et d'examiner ensuite en fonction des mouvements des autres variables, notamment les recettes, etc., les perspectives du déficit budgétaire de la Confédération.
3. Je continue à penser que le modèle développé par le Département des finances pour déterminer les priorités de dépenses n'est pas convaincant. Si des divergences importantes devaient subsister quant au niveau des dépenses, on peut se demander s'il ne serait pas souhaitable de rouvrir une discussion sur les principes de base du modèle du Département des finances.

Service économique et financier



J. Zwahlen

J 12. Feb 74 17
Copie à :

- M. l'Ambassadeur Thalmann
- M. l'Ambassadeur Keller
- M. l'Ambassadeur Janner
- M. l'Ambassadeur Marcuard
- M. Pictet
- M. Bill
- M. Pahux